

REGLEMENT DU CHALLENGE MORATA

2015

Modification du règlement faisant suite à la réunion inter foyers du 3 octobre 2014

TIR À L'ARC

La feuille d'inscriptions devra être envoyée aux différents responsables de section au moins 15 jours avant la rencontre.

I. Préparation au tir

8H30 / 9h00 : Inscriptions et délivrance des numéros de cible.

Échauffement musculaire :

Chacun est responsable de son échauffement musculaire.

Chaque initiateur ou encadrant se doit de rappeler aux jeunes archers l'importance des mouvements d'échauffement.

Tir d'échauffement :

Il devra s'effectuer sur cible rapprochée (maximum 10m) sans blason.

Il devra être strictement encadré par l'équipe organisatrice dont un des membres sera équipé d'un sifflet. Ce dernier donnera les ordres de début des tirs, d'arrêt des tirs et de récupération des flèches comme mentionné au § II.

Les flèches doivent être marquées par un signe distinctif de l'archer qui les utilise.

Vers 9H30 : Inspection du matériel obligatoire par les responsables ou initiateurs de la section organisatrice.

Au plus tard à **10h00** : Début des tirs

II. Organisation et déroulement du tir

Organisation des volées :

Une cible sera affectée à 4 archers voire 6 archers si ce n'est pas possible autrement :

L'appel au tir s'effectuera suivant l'ordre suivant :

	4 archers	6 archers
1 ^{ère} volée	A – B	A – B
2 ^{ème} volée	C – D	C – D
3 ^{ème} volée		E – F

Gestion d'un tir :

Les tirs sont commandés par un responsable de tir muni d'un sifflet - la surveillance du pas de tir doit être permanente.

Premier coup de sifflet et annonce des archers concernés (annonce des lettres), les archers vont sur le pas de tir.

Deuxième coup de sifflet, les tirs débutent.

➔ Les archers ont 2 minutes pour tirer les trois flèches de la volée

2 coups de sifflet annoncent la fin de chaque volée.

Les archers ayant fini leur volée regagnent leur place, 5 mètres à l'arrière du pas de tir.

Même opération pour la vague suivante.

Quand tous les tirs sont terminés, le responsable siffle trois fois.

Après s'être assuré que tous les archers se sont bien retirés du pas de tir, le responsable donne l'autorisation de vive voix d'aller récupérer les flèches.

Volées d'essai :

On procédera à 2 volées d'essai le matin et 1 volée d'essai l'après-midi pour les réglages.

Selon le déroulement du challenge, les organisateurs peuvent décider de déroger à cette règle.

Récupération et comptage des flèches :

Les archers s'approchent des cibles sans courir.

Les flèches ne doivent être ni touchées ni enlevées tant que les points ne sont pas marqués.

Avant le comptage, les impacts des flèches seront marqués au stylo.

Si une flèche coupe le cordon (liseré), on compte le point supérieur. Si un doute subsiste, on appelle l'arbitre qui tranchera.

Une fois l'opération de comptage et de récupération des flèches terminée, le responsable de tir annonce la volée suivante.

III. Décompte des points et classement

Décompte des points en Challenge:

Chaque archer tire dix volées de trois flèches le matin, dix volées de trois flèches l'après-midi.

La comptabilité des points s'effectue à chaque volée, du plus grand nombre au plus petit.

Exemple:

$$10 / 8 / 5 = 23$$

$$6 / 5 / 2 = 13$$

$$10 / 8 / 7 = 25$$

Des feuillets seront distribués à cet effet.

Le total des points cumulés s'effectuera en fin de journée et déterminera le classement de chaque catégorie.

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Les archers ex aequo seront départagés par le plus grand nombre de "10" voire de "9"...

Classement MORATA:

Pour toutes les rencontres recensées au challenge MORATA, des points seront attribués aux tireurs d'après leur classement :

Le premier marque 7 points
Le second marque 5 points
Le troisième marque 4 points
Le quatrième marque 3 points
Le cinquième marque 2 points
Les autres marquent 1 point

Les organisateurs de la rencontre, ne pouvant participer chez eux à la compétition se verront attribuer 3 points, comptabilisés au tableau du challenge.

En fin de saison et après accumulation des points, le classement général déterminera le champion de la finale MORATA pour chacune des catégories. Ces finalistes seront récompensés le jour de la dernière rencontre.

Les archers ex aequos seront départagés par le total des points de l'ensemble des challenges joués.

IV. Catégories de tir

Il y a 8 catégories, toutes sont mixtes.

En classique :

Catégorie POUSSINS

Catégorie JEUNES DEBUTANTS

Catégorie JUNIORS

Catégorie ADULTES DEBUTANTS

Catégorie CONFIRMES

Catégorie SUPER CONFIRMES

En Poulies :

Catégorie JUNIORS/CONFIRMES

Catégorie SUPER CONFIRMES

V. Tableau de synthèse catégories Classiques :

L'âge à prendre en compte pour la saison sera celui du jeune archer à la date du premier Challenge Morata.

Catégorie	Age	Distance de tir	Diamètre blason
POUSSINS	Jusqu'à 10 ans	8m jusqu'à 8 ans 10 m de 8 jusqu'à 10 ans	80 cm
JEUNES DÉBUTANTS	de 10 jusqu'à 13 ans	15 m	80 cm
JUNIORS	de 13 jusqu'à 18 ans	18 m	60 cm
ADULTES DÉBUTANTS	Débutant à partir de 18 ans	18 m	60 cm
CONFIRMES		30 m	80 cm
SUPER CONFIRMES		50 m ou 70 m (au libre choix de l'archer)	120 cm

Les archers super confirmés qui décident de tirer à 70m bénéficient d'un bonus de 30 points. Le choix du tir à 70m se fera pour chaque challenge.

VI. Tableau de synthèse catégories Poulies:

Catégorie	Age	Distance de tir	Diamètre blason
JUNIORS / CONFIRMES	Junior : jusqu'à 18 ans Confirmé : à partir de 18ans	30 m	60 cm (10 réduit)
SUPER CONFIRMES		50 m (matin) 70 m (après-midi)	80 cm (10 réduit) 120 cm

Les poulies juniors tirent avec les poulies confirmés et bénéficient d'un bonus de 20 points.

VII. Tir campagne ou tir nature

Les distances, ciblérie et conditions de tir seront adaptées au mieux au terrain et au strict respect des règles de sécurité.

Un archer responsable sera nommé pour chaque groupe d'archers, il s'agira d'un des plus expérimentés. Chaque groupe sera le plus diversifié possible (de catégories et sections différentes).

Le classement par catégorie sera respecté même si plusieurs d'entre elles tirent dans les mêmes conditions.

VIII. Choix et passage de catégorie :

Les jeunes archers (de poussins à juniors):

Le jeune archer intégrera la catégorie correspondante à son âge effectif à la date du premier challenge Morata de la saison.

2 cas particuliers peuvent se présenter :

- Pour les jeunes archers en progression, le passage au choix à la catégorie supérieure est possible sans contrainte d'âge. C'est le responsable de la section qui l'annoncera au premier challenge Morata de la saison. Une régression ne sera pas possible par la suite.

- Pour des raisons d'apprentissage ou de handicap, et sous la responsabilité de sa section, un jeune archer pourra intégrer une catégorie inférieure, même temporairement durant la saison. Son classement ne pourra pas figurer dans les 3 premiers de la rencontre.

Passage sur choix de l'archer :

Un archer adulte peut décider de passer à la catégorie de tir supérieure. Sa décision doit intervenir en début de saison (dès le premier challenge) pour figurer dans le classement Morata correspondant.

Tout changement à la catégorie supérieure en milieu de saison sera totalisé dans sa catégorie initiale.

Aucune régression de catégorie ne sera possible par la suite.

Passage sur classement MORATA :

Les 2 premiers du classement Morata de fin de saison passeront automatiquement à la catégorie et distance supérieure pour la saison suivante. Aucune dérogation ne sera possible.

Tir hors classement :

Un archer peut très bien participer à un challenge sans pour autant vouloir être classé. Cela peut lui permettre de tirer sur d'autre distance que celle de sa catégorie.

Adaptation du tir en Poulies :

Au-delà de ce qui est inscrit aujourd'hui au règlement, la pratique Poulies s'effectuera sur la base d'un *gentleman's agreement* (convenances de bon sens et honorables pour tous) pouvant adapter les conditions de tir aux possibilités de chacun.

IX. Autres règles communes

Tenue du tableau des scores :

Une seule personne sera choisie chaque saison pour tenir la comptabilité des scores du championnat Morata.

Après diffusion suite à chaque challenge, chaque responsable de section est tenu de remonter rapidement les anomalies constatées.

Le compteur des points cumulés pendant la saison, sera remis à zéro la saison suivante.

Règles de sécurité :

La section qui organise le challenge est responsable de la sécurité du pas de tir et des moyens de protection d'accès mis en place.

Chaque archer doit néanmoins être attentif à sa propre sécurité et celle des personnes qui l'entourent. Toute anomalie constatée doit être signalée à l'équipe organisatrice.

Passage des flèches :

Les archers désirant faire valider leur score, pour le passage des flèches de progression, pourront s'adresser à l'arbitre de la rencontre, qui signera la fiche prévue à cet effet,

Toutes les réclamations doivent être formulées avant le début de la compétition

Ce règlement doit être affiché lors de chaque rencontre du challenge MORATA